



HAL
open science

Louis-Gaston de Foix-Candale (1627-1658): L'histoire d'une disparition

Véronique Dorbe-Larcade

► **To cite this version:**

Véronique Dorbe-Larcade. Louis-Gaston de Foix-Candale (1627-1658): L'histoire d'une disparition. Marie Barral-Baron; Marie-Clarté Lagrée; Mathieu Lemoine. Les stratégies de l'échec, enquête sur l'action politique à l'époque moderne, Presses Universitaires de la Sorbonne, 2015, 978-2-84050-979-0. hal-04790150

HAL Id: hal-04790150

<https://hal.science/hal-04790150v1>

Submitted on 19 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Louis-Gaston de Foix-Candale est un personnage opaque, il est aussi obscur que ténébreux : d'une part, parce qu'il est un « oublié » sinon un « raté » de l'Histoire, d'autre part, parce qu'il est déconcertant. Candale est, de fait, cadencé dans trois séquences temporelles que délimitent nettement les sources qui le concernent, trois séquences temporelles qui le dépassent et qu'il n'a pu maîtriser et qui, surtout, dégagent autant de perspectives interprétatives qui s'entrecroisent et qui mettent bel et bien en jeu la défaite et la ruine de soi, l'action politique et les impasses de la raison.

Il s'agit pour commencer de l'événement qu'a constitué sa mort : moment, évidemment, où le temps s'est arrêté pour lui, mais aussi et surtout choc, répercuté, de la disparition d'un personnage en vue, à la fleur de l'âge -la toute petite trentaine- à Lyon, à la date du 28 janvier 1658. Tout autant, l'existence de Candale a été déterminée par le déroulement des six années de la Fronde. Enfin, a pesé sur lui l'histoire de sa famille qui oblige à élargir encore l'empan chronologique et à remonter jusqu'au milieu du XVI^e siècle au moins.

L'événement de la mort de Candale : une première illustration de la « ruyne de soy »

La mort prématurée de Candale a, pour le moins, frappé les contemporains. Il était jeune, beau, du moins bien fait de sa personne et surtout de ses cheveux, d'une ravissante blondeur apparemment et, enfin, célèbre et adulé. Bussy-Rabutin, dans ses *Mémoires*, parle des gentilshommes qui, à la cour comme à la ville, s'habillent « à la Candale »¹). En somme, c'est un courtisan en vue. L'émotion devant sa disparition est distillée par plusieurs témoignages mais l'écho qu'elle suscite n'est pas exactement tragique.

Bussy-Rabutin, dans le fameux roman satirique à clés, l'*Histoire amoureuse des Gaules* - cause de sa célébrité et de sa perte, comme on le sait-, sous le pseudonyme transparent de « Candolle », fait de Candale un amant plutôt ridicule, « possédé » véritablement par sa pétulante et insatiable maîtresse Ardélise (qui serait Madame d'Olonne) : incapable d'inquiéter celle-ci avec une rivale, il finit bel et bien par mourir d'amour, terrassé par l'inconstance de celle-ci². Ce qui pouvait prêter à sourire puisque le bruit courait que la mort de Candale résultait, en fait, de l'évolution fatale d'une maladie vénérienne dont il était atteint depuis un certain temps³.

¹ Bussy-Rabutin, *Mémoires*, Paris, Anisson, 1696, t.1, p. 556-558. Bussy a connu Candale dans les troupes de Conti : dès 1654, il parle de leur amitié.

² Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, éd. Roger Duchêne, Folio, Gallimard, Paris, 1993, p.27-36.- Très bonne nouvelle édition de ce texte dans *Libertins du XVII^e s.*, ed. J. Prévot, Gallimard, 2004, p.541-647.

³ Guy Patin, lettre du 1^{er} mars 1658 : « *Mr le comte de Rebé m'a dit qu'il avoit une vieille gonorrhée dont on l'avoit trouvé tout pourri après sa mort.* »

Ce qui ne surprend pas tout à fait, si on l'on considère l'appétit charnel et l'ardeur à tout-va, dans ce domaine, que Tallemant des Réaux prête à Candale, dans les *Historiettes*⁴ qui donnent une autre version de sa fin : il serait mort empoisonné par un mari jaloux.

Saint-Evremond⁵ dans la *Conversation avec M. de Candale* et l'*Elégie sur la mort de Candale* participe, à sa manière, à ce décri. Il insinue que c'est, en bonne partie, a posteriori que s'est forgée la réputation de séducteur et d'« homme à femmes » de Candale, dans la mesure où, pour se rendre intéressantes, selon cet auteur, nombre de femmes –qui n'avaient jamais été de ses conquêtes- se sont mises, après sa mort, à le pleurer et à porter, de façon voyante, son deuil comme si elles l'avaient été⁶.

Dans ce premier faisceau de sources, c'est bien la « ruine de soy » qui est en cause : d'abord, c'est sûr, à cause de la disparition physique de Candale ; mais ensuite, bien au-delà, par le dénigrement, la dérision –on pourrait même parler de la démolition- dont Candale fait l'objet ; enfin parce que l'une et l'autre de ces « ruines de soy » renvoie à un certain comportement et à un certain style qui sont le propre d'une génération dont clairement Candale est l'une des vedettes.

La mort de Candale est l'aboutissement logique d'une conduite « à risques », toute faite de provocations et d'excès, celle des « Messieurs du Marais » dont il était ; à savoir des libertins scandaleux qui défrayèrent la chronique avec l'affaire de l'Echelle du Temple. En août 1647, Candale, Brissac, d'Elbeuf et leur compagnons brûlèrent le monument et voulurent mettre le feu à la maison voisine. Puis ils s'en allèrent de là au Raincy, briser toutes les vitres chez le financier Bordier ; ils finirent, pour achever l'horrible scandale, par violer des femmes « de condition » dans le bois de Vincennes⁷. Ils appartenaient à la génération qui avait fait la Fronde dont les œuvres littéraires contemporaines reflètent l'état d'esprit : la raillerie étant son mode d'expression et le refus de l'illusion romanesque et des nobles valeurs établies son dénominateur commun⁸.

L'époque de la Fronde : une illustration de l'action politique sous le sceau de la défaite

Dans une certaine mesure, on peut dire que la mort de Candale ne lui appartient pas, parce qu'on l'a vu, elle est réécrite à son détriment. De façon assez similaire, le grand moment de sa carrière, celui de la Fronde lui échappe, parce qu'il est, en définitive, un échec et que la part exacte de sa responsabilité dans cet échec est incertaine : était-il incapable ou a-t-il été dupé ?

Sur ce point pèse lourd le propos de Bussy-Rabutin, dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, sur la médiocrité du « génie » Candale-Candole. Et il faut bien reconnaître que

⁴ Tallemant avait, sur Candale, des informations qui lui venait de son cousin : Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. II, éd. A. Adam, Gallimard, 1961, p. 550 sur l'intendant de Guyenne Tallemant, cousin de l'auteur des *Historiettes* : « Candalle ne mangeoit jamais que chez eux [Tallemant et sa femme] ». La rédaction des *Historiettes*, amorcée en 1645, est effective à partir de 1657.

⁵ Familier, confident et conseiller de Candale, voir notamment : *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, éd. A. Chéruef, Imprimerie Nationale, Paris, 1872-1906, t. V, p.243-44. Lettre de Mazarin à Le Tellier, du 14 sept. 1652.

⁶ Saint-Evremond, *Conversation avec M. de Candale*, dans *Œuvres en prose*, R. Ternois éd., Paris, 1966, t.III, p. 269 ; *Elégie sur la mort de Candale*, id. p. 241-42.

⁷ Ormesson (Olivier Lefevre d'), *Journal*, éd. A. Chéruef, 1860-1861, t. I, p.391.

⁸ Adam (Antoine), *Histoire de la littérature française au XVIIe s.*, Albin Michel, rééd. 1997, t. 2, p. 18-26.

dans l'ensemble les témoignages sont assez concordants. Bussy connaissait bien Candale, on l'a vu ; mais c'était un déçu de la Fronde, un déçu des Grands : était-il pour autant plus lucide et impartial ? Ne restait-il pas, au fond frondeur et condéen, comme il l'avait été autrefois ? Ce que dit de Candale le cardinal de Retz est empreint, à coup sûr, d'un parti-pris hostile et nettement partisan : « ...*M. de Candale, qui n'avait rien de grand que les canons* [il ne s'agit vraisemblablement pas de pièces d'artillerie, mais plutôt d'apprêts vestimentaires sophistiqués] ; *et M. de Candale, dont le génie était au-dessous du médiocre...* »⁹. Ce que pourrait nuancer le témoignage de la Grande Mademoiselle qui parle, elle, plus aimablement d' « *un garçon plein d'honneur et de douceur, et incapable d'une mauvaise action* »¹⁰. En tout cas, la Grande Mademoiselle, grande figure de la Fronde, fut à l'opposé politique de Candale dans ces circonstances. Candale pouvant apparaître comme l'incarnation du « mazarinisme », ne quittant pas, d'un bout à l'autre de la Fronde, le camp royal.

Il est vrai que Candale est le fils de Bernard de Nogaret de La Valette (1592-1660), deuxième duc d'Epéron, gouverneur de Guyenne dont on tient la maladresse dans l'exercice de l'autorité pour la cause directe de la révolte bordelaise.

En tout cas, Candale, dès le début des événements, paraît s'être affiché comme un bruyant anti-frondeur¹¹. Au fil des événements, il paraît aussi, assez vite s'être imposé pour le pouvoir royal comme un interlocuteur plus valable que son père, un homme d'action efficace¹². La confiance de la cour dans la capacité de Candale trouvant son couronnement dans sa participation au commandement des opérations militaires qui amènent la capitulation de la Fronde à Bordeaux, le 31 juillet 1653¹³.

Mais ce dévouement ne semble pas avoir été entièrement gratifiant, d'abord parce qu'il a eu le moment humiliant de mai 1651, lorsque Epéron dut quitter le gouvernement de Guyenne pour celui de Bourgogne après un échange avec le Grand Condé¹⁴. Enorme concession au parti frondeur qui triomphait ainsi- certes momentanément, mais en tout cas très spectaculairement. Surtout Candale n'a finalement pas épousé la nièce de Mazarin, Marie-Anne Martinozzi comme il en avait été question dès le printemps 1650. Après la fin de la Fronde, alors qu'il se retrouve effectivement dans le camp du vainqueur et que lui et son père sont, au moins formellement, rétablis dans leurs charges et gouvernements, il se retrouve servir assez peu glorieusement en Catalogne, juste avant sa mort, sous le commandement du prince de Conti, le frère cadet du Grand Condé : il est disgrâcié physiquement, c'est le vaincu de Bordeaux en 1653, mais par-dessus tout, comble du dépit pour Candale qui se retrouve donc sous ses ordres, c'est lui qui, en 1654, a épousé Anne-Marie Martinozzi, la nièce de Mazarin !

En fait, à y regarder de plus près, le « mazarinisme » de Candale n'est pas si solide, si parfait et si continu qu'il semble au premier abord.

Il est, pour ainsi dire, sous surveillance à la cour (ses frasques sont probablement

⁹ Retz (Cardinal de Retz), *Mémoires*, éd. S. Bertièrre, Classique Garnier, 1987, t.II, p.22 (printemps 1650).

¹⁰ Melle de Montpensier, *Mémoires*, cité dans *Libertins du XVIIe s.*, ed. J. Prévot, Gallimard, 2004, p. 1621 (année 1657).

¹¹ Retz, *op. cit.*, t. I, p. p.512-513 (avr.-juin 1649).

¹² Lettre de Mazarin à Candale (26 mars 1649), dans *Archives historiques de la Gironde*, t. II, p.41.16

¹³ Bercé (Y.M), *La naissance dramatique de l'absolutisme, 1598-1661, Nouvelle Histoire de la France moderne*, t.3, Points, Seuil, 1992, p. 183.

¹⁴ *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, éd. A. Chéruel, Imprimerie Nationale, Paris, 1872-1906, t.III, p. 823-24 Lettre de Mazarin à Le Tellier (28 sept. 1650)

d'abord en cause)¹⁵, à l'automne 1648 et il ne paraît se ranger vraiment que l'année suivante. Mais, alors, il se laisse aller à des démonstrations d'amitié à l'égard de Condé qui inquiètent son entourage¹⁶.

Justement les lettres, seuls documents que l'on conserve de la main de Candale s'avèrent, frustrantes et bien peu révélatrices de ce qu'il pense et de ce qu'il est profondément à cause de leur caractère formaliste et conventionnel, d'assez habituelles et banales justifications et protestations de loyauté de ce type, notamment pour démentir la mésentente avec le duc César de Vendôme (1594-1665) -fils naturel d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées- qui supervise l'action de l'armée royale contre Bordeaux en 1653¹⁷.

Quoiqu'il en soit, Candale apparaît bel et bien un personnage qui n'arrive pas de se faire reconnaître.

Candale, après la Fronde, meurt célibataire, sans alliance, selon l'expression des armoriaux et des généalogies, c'est une autre dimension de sa défaite et de sa ruine qu'il faut prendre en compte, pas d'alliance politique solide et qui rapporte, pas de mariage, ce qui est la clé de la durée et de la réussite dans une certaine mesure, par l'insertion dans un réseau de parenté et de solidarité, par la promesse de fécondité qu'implique l'union conjugale.

Dans cette perspective, Candale réunit bien « deffaite », « ruyne de soy » et action politique à la mesure de son temps.

L'histoire de la famille de Nogaret de La Valette d'Epernon et de Foix-Candale : l'expérience des impasses de la raison.

Décidément s'impose la notion-clé de génération. Au sens le plus large du terme, c'est elle qu'il faut prendre en considération, à l'évidence, à propos de Candale, pour le comprendre et le définir. Il est au cœur d'un problème, d'une question, d'effet (au singulier) ou d'effets (au pluriel) de génération. C'est d'ailleurs le titre qui conviendrait mieux, sans doute, à mon propos.

La troisième séquence temporelle dans laquelle il faut placer Candale est celle de l'histoire familiale. Précisément, il est le dernier représentant de la maison d'Epernon, suscitée par la prodigieuse ascension d'un gentilhomme gascon, Jean-Louis Nogaret de La Valette (1554-1642), sulfureux archimignon d'Henri III qui l'éleva en 1581 à la dignité de duc et pair d'Epernon. Candale est donc le dernier rejeton mâle d'une lignée, à la 3^e génération, qui a failli à la continuer, à la perpétuer. Bien sûr, il ne faut pas manquer d'évoquer ici la sœur de Candale, Anne-Christine, qui lui survit et reste bien la dernière de la famille : or elle a pris le voile au Carmel, en 1649, après avoir, pour cela, gagné un procès contre son père, refusant le mirifique mariage avec le roi de Pologne qu'il avait arrangé pour elle¹⁸.

Si l'on va aux limites, si l'on se confronte à une certaine impasse de la raison, du moins

¹⁵ *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, éd. A. Chéruel, Imprimerie Nationale, Paris, 1872-1906, t.III, Lettres de Mazarin au duc d'Epernon p.236-407.

¹⁶ Lettre de M. Thevenin au duc d'Epernon (1^{er} septembre 1649), dans *Archives historiques de la Gironde*, t. IV, p.402.

¹⁷ Lettres de Candale à Mazarin (juillet 1653) dans *Archives historiques de la Gironde*, t. XV, p. 340, p.365, p. 439.

¹⁸ Larcade (V.), « Les replis de l'évidence : la religion de Madame d'Epernon (1646-1701) », dans Cocula (Anne-Marie) et Pontet (Josette) s.d., *Itinéraires spirituels, enjeux matériels en Europe*, t.1 « Sous le sceau des réformes : entre continuité et rupture », *Mélanges offerts à Philippe Loupès*, Presses universitaires de Bordeaux, 2005, pp. 253-272.

à la limite de ce qui est consciemment formulé, on ne peut que souligner combien la mort hante Candale.

D'abord celle de sa mère, le 24 avril 1627, exactement dix jours après sa naissance, vraisemblablement des suites de cet accouchement : Bussy-Rabutin revient, à plusieurs reprises dans ses *Mémoires*, les circonstances tragiques et de naissance de Candale et la sympathie de la Grande Mademoiselle à son égard n'est peut-être pas étrangère au fait qu'elle-même, on le sait avait coûté la vie à sa mère.

Ensuite notamment la disparition, en 1639, aux armées de ses oncles, tout jeunes encore Henri de Candale et Louis, cardinal de La Valette¹⁹.

Enfin, conséquence des choix politiques de Richelieu continués par Mazarin, Candale, comme les grands et beaucoup de nobles de sa génération fait l'expérience cruelle de la guerre et de ses effets déstabilisateurs²⁰.

Pour compléter ce tableau névrotique, comment, bien sûr, ne pas parler des conflits familiaux dont Candale est l'héritier et qu'il porte véritablement dans son nom et d'abord dans ses prénoms qui, au complet, alignent : Louis-Charles-Gaston.

Louis, c'est l'expression de l'attachement monarchique, mais c'est la reprise aussi et sans doute surtout de la moitié des prénoms du grand-père Jean-Louis, l'écrasant fondateur de la maison qui a anéanti son frère aîné, Bernard, et broyé ses fils (deux sur les trois sont morts avant lui : l'aîné Henri dont on va parler à l'instant et le cadet, le cardinal Louis de La Valette), tout particulièrement broyé par son père Jean-Louis, donc, l'aîné Henri de Candale, dont notre personnage porte précisément le patronyme. Henri, fils rebelle et révolté, brouillé avec son père, ami des libertins -avant son neveu- et protecteur de Théophile de Viau, converti au calvinisme, a passé une bonne partie de son existence hors du royaume, en aventurier de guerre, en quelque sorte, avant de mourir dans la fleur de l'âge, lui aussi et sans alliance, lui non plus²¹.

Le prénom Gaston est traditionnel dans la maison de Foix-Candale dont était héritière la grand-mère, Marguerite de Foix-Candale, épouse de Jean-Louis, morte jeune, en couches. Jean-Louis avec une prodigieuse âpreté au gain, s'est emparé au prix de roueries juridico-financières très retorses, les grands avoirs de cette famille dans le Bordelais, en dépossédant et en mettant sur la paille les cousins de son épouse, faute de s'approprier complètement l'immense capital de prestige de cette vieille maison en Guyenne. Les Foix-Candale, en compensation de la scandaleuse mésalliance, avaient obtenu que l'aîné de Jean-Louis et Marguerite, relève le nom et les armes des Candale. Fait apparemment insupportable pour Jean-Louis et qui contribua largement à aigrir ses rapports avec son fils aîné²².

Mais le Candale qui nous occupe porte encore le prénom de Charles qui renvoie à Charles de Valois, comte d'Auvergne et conjurateur notoire (condamné en 1605, pour conspiration contre le Béarnais), demi-frère de la grand-mère maternelle de Candale. Charles de Valois était né des amours illégitimes de Charles IX et de Marie Touchet qui de son union avec François de Balzac d'Entragues avait eu Henriette d'Entragues, future marquise de Verneuil (1579-1633), maîtresse d'Henri IV, dont elle eut Gabrielle-

¹⁹ Voir généalogie sommaire en annexe.

²⁰ Adam (Antoine), *Histoire de la littérature française e au XVIIe s.*, Albin Michel, rééd. 1997, t. 2, p. 19.

²¹ Larcade (V.), « L'insolente conversion d'Henri de Candale (10 janvier 1616) », publications du Groupe de recherches « Hérésies », sous la direction de Cl. Denjean, Université Toulouse II-Le Mirail (à paraître).

²² Larcade (V.), « L'histoire de la captation de l'héritage des captaux de Buch ou comment le premier duc d'Epéron devint prince d'Aquitaine (1587-1604) » dans *A la recherche de l'Aquitaine*, publication du séminaire du CAHMC, 2003, pp. 169-204.

Angélique, bâtarde légitimée qui est la propre mère de Candale²³. Ainsi il y a, illégitime certes, mais reconnu, du sang royal, celui d'Henri IV, dans les veines de Candale. Lorsque la Grande Mademoiselle parle de Candale, en cousin et explique ainsi pourquoi elle en porte le deuil. Elle ne précise pas qu'il s'agit d'un double cousinage, tenant d'une côté, à sa propre mère, fille d'une était une petite-nièce de Jean-Louis Nogaret de la Valette) mais ce cousinage tenait aussi, d'un autre côté, au père de la Grande Mademoiselle, Gaston d'Orléans, demi-frère de Gabrielle-Angélique, de fait oncle de Candale, lui-même donc cousin germain de la Grande Mademoiselle.

Sans exagérément parler d'incompatibilités génétiques, il est au moins évident que Candale conjugue, en sa personne, des intérêts lignagers et finalement politiques concurrents et même rivaux entre lesquels il n'est pas sûr qu'il se situe clairement: ceux de l'antique famille de Foix-Candale contre la maison trop « neuve » des gens de peu parvenus que sont les La Valette d'Epéron ; mais aussi dans une certaine mesure, mais aussi ceux du vieux duc d'Epéron, toujours conspirateur mais jamais tout à fait rebelle contre Henri IV, puis contre le pouvoir de Richelieu sous Louis XIII.

Candale a-t-il tranché ce nœud de contradictions ?

Une *Historiette* de Tallemant des Réaux laisse entendre sinon qu'il reniait, du moins qu'il rejetait publiquement son père, donc Bernard de La Valette, second duc d'Epéron. Le savant Antoine Adam assure qu'il s'agit de lui, mais, en fait, il n'est pas certain que ne soit pas son oncle Henri de Candale à propos de son père, le premier duc d'Epéron²⁴.

Ensuite, il y a la connivence affichée -pendant un moment au moins- entre Candale et le maréchal d'Estrées, semble-t-il²⁵. Ce rapprochement avec le frère aîné de Gabrielle, la favorite d'Henri IV, à l'origine de l'autre lignée bâtarde du premier Bourbon, les Vendôme, signifiait-elle qu'il tournait le dos à sa propre origine Entragues-Verneuil ? ou Candale n'agissait-il ainsi que par opportunisme, eu égard à l'immense fortune du fantasque et irascible maréchal d'Estrées ? Mais ce serait oublier la déroutante mésentente qui l'oppose au duc de Vendôme, en 1653. Traditionnellement, les Vendôme étaient adversaires des Condé, eux-mêmes vieux ennemis des Epéron (avant les événements de Fronde où se distingua Louis II de Bourbon, le Grand Condé, le grand-père Jean-Louis avait eu maille à partir avec le père du frondeur, c'est-à-dire Henri II de Condé (1588-1646) en 1638, à l'occasion d'une catastrophique campagne militaire à la frontière espagnole qu'ils commandaient conjointement²⁶. Or, en se heurtant avec Vendôme, dont il devrait se faire logiquement un allié, Candale ne fait finalement que se retrouver dans une situation préjudiciable d'impasse et de blocage qui était précisément celle de son grand-père, et de son père, en 1638, finalement condamné à mort -par contumace !- pour haute trahison. Situation qui relève, bel et bien, de calculs erronés ou d'un raisonnement, d'une raison mal appliqués et inadéquats.

Affirmer que Candale, par sa vie dissolue, la multiplication des aventures galantes et l'absence d'un mariage, qui a finalement précipité sa mort a, de façon plus ou moins délibérée, refusé, en s'autodétruisant finalement, d'assumer la succession d'une famille désunie et déchirée, c'est prendre le risque d'une surinterprétation peut-être séduisante

²³ D'après Mme de Motteville, une autre version que la mort en couches courait sur la cause du décès de Gabrielle-Angélique : on disait qu'Epéron l'avait faite empoisonner par jalousie : Madame de Motteville, *Chronique de la Fronde*, éd. Jean-Michel Delacomptée, Le Temps retrouvé, Mercure de France, 2003, p. 340-341.

²⁴ Tallemant des Réaux, op.cit., t.1, p. 393.

²⁵ Retz (Cardinal de Retz), *Mémoires*, éd. S. Bertière, Classique Garnier, 1987, t.II (printemps 1650), p.23

²⁶ Larcade (V.), "L'affaire de Fontarabie (1638-1639): l'exploitation politique d'une défaite", *La Défaite. Etudes offertes à Annie Rey-Goldzeiguer* réunies par Maurice Vaïsse, Centre Arpege, Presses Universitaires de Reims, 1994, pp.42.

mais douteuse. Ce qui est avéré, et plus sûrement prouvé, c'est que Candale participait l'ambition démesurée des siens.

Candale est au centre de ce que l'on pourrait appeler une revendication princière : elle se manifeste, notamment, en septembre 1651, comme l'évoque Dubuisson-Aubenay : « *Ce matin même du vendredi ou samedi, M. de Quendael, vulgo Candale, et de La Valette a été reçu duc et pair. Quendael est en Angleterre dont le duc d'Épernon se dit prince et en a fait faire monnaie ou médailles. La Valette est son ancienne seigneurie paternelle et a été ce nom appliqué à Villebois en Limousin que l'on appelle le duché de La Valette* »²⁷. Selon Montglat, ce serait même un facteur décisif du déclenchement des troubles de la Fronde en Guyenne. En effet le duc d'Épernon, simple gentilhomme, « *s'imaginait être prince, sous ombre que sa mère était de la maison [...] des derniers comtes de Foix. Sur cette chimère, il vivait en prince à Bordeaux, et traitait la noblesse et le Parlement avec une telle gloire, et si fort du haut en bas, qu'il irrita les esprits de tous les ordres du pays* ».

Cette revendication princière paraît s'être reportée et focalisée, en quelque sorte, dans le projet de mariage de Candale avec la nièce de Mazarin. Parmi les avantages que le duc d'Épernon et son fils prétendaient retirer, du mariage avec une nièce du cardinal, un des principaux, semble-t-il était le rang de princes étrangers, qui leur aurait donné le droit de se couvrir en présence du Roi, comme faisaient les grands d'Espagne²⁸. Demandeur dans cette affaire au départ, apparemment²⁹, Mazarin aurait été, d'après sa correspondance, dissuadé de conclure cette union, à cause de l'extravagance, justement, des exigences de Candale et de son père. Ainsi cette passion princière, poussée au-delà de toute mesure et de toute raison, aurait finalement aliéné à Candale, la faveur et l'appui de Mazarin, atout majeur dont il disposait pourtant à la fin des années 1640 et qui le prive donc d'avenir politique à la fin des années 1650. Il apparaît que cette revendication princière ne convainc pas, elle est, de toute évidence, tenue pour une fiction à laquelle personne ne croit, comme en témoigne les vers de Loret publiés dans la *Gazette* du 25 août 1652 « *Ce jeune duc de grand renom/ Seul fils de monsieur d'Espéron / Qu'on nomme monsieur de Candale/ Aimé de la maison royale/ Maintenant qu'il est à la cour , / Marquant on logis on met POUR, / C'est-à-dire, le voilà prince,/ Mais, s'il falloit que je soutince / Qu'il l'est vraiment et justement, / Certes, je ne sçay pas comment / Je m'y prendrois de bonne grace / Car, par ma foy, cela me passe* »³⁰.

Candale correspond exactement au thème et aux termes du sujet de cette journée

²⁷ Dubuisson-Aubenay, *Journal des guerres civiles*, éd. G. Saige, H. Champion, Paris, 1883, t.2, p. 112.. Cette revendication « anglaise » avait été encouragée par l'exil en Angleterre du second duc d'Épernon et de ses enfants, de 1639 à 1643, après la condamnation à mort de celui-ci consécutive la Déroute de Fontarabie (Larcade (V.), «L'affaire de Fontarabie (1638-1639): l'exploitation politique d'une défaite», *La Défaite. Etudes offertes à Annie Rey-Goldzeiguer* réunies par Maurice Vaisse, Centre Arpege, Presses Universitaires de Reims, 1994, pp.42.), elle tenait à l'une des ancêtres de la première duchesse d'Épernon, à l'origine de la branche Candale de la maison de Foix au XIVe siècle, Marguerite de La Pole, fille du duc de Suffolk : Larcade (V.), « L'histoire de la captation de l'héritage des captaux de Buch ou comment le premier duc d'Épernon devint prince d'Aquitaine (1587-1604) » dans *A la recherche de l'Aquitaine*, publication du séminaire du CAHMC, 2003, pp. 169-204.

²⁸ *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, éd. A. Chéruel, Imprimerie Nationale, Paris, 1872-1906, t. V, p. 218, de Sedan, 7 sept. 1652.

²⁹ Madame de Motteville, *Chronique de la Fronde*, éd. Jean-Michel Delacomptée, Le Temps retrouvé, Mercure de France, 2003, p. 333.

³⁰ Cité dans Anselme, *Histoire généalogique ...*, t. 3, p.858.

d'étude parce qu'il n'a pas réussi à durer.

Faut-il réduire cela à la fatalité, au hasard et à la contingence biologiques qui l'ont privé d'une longue existence ? Ou bien faut-il considérer que la disparition prématurée de Candale, n'a fait qu'accélérer l'échec d'une ambition condamnée de toute façon, parce que désormais les seuls « nouveaux » lignages qui pouvaient s'élever et de se maintenir dans la sphère du pouvoir étaient ceux taillés sur le modèle des Villeroy ou des Colbert, justifiés par leur compétence plutôt que par une essence fut-elle princière ? Ce qui est certain, c'est qu'il n'a réussi à s'imposer ni dans son temps, ni dans le temps, c'est-à-dire concrètement en rendant convaincante son histoire et, en l'occurrence, sa « fiction princière ». A son époque, où l'action politique passe par la réalisation de coups d'éclat, il n'a, à son actif, ni démonstration de geste fort, ni discours manifeste. Madame de Sévigné le montre assez bien, quand elle évoque Candale dans l'une des premières lettres que l'on conserve d'elle³¹. Bref, pas plus que la conviction, Candale ne suscite l'adhésion : son célibat final le signifie assez clairement. Pour l'expliquer, il y a, sans doute, d'une part, à prendre en considération, le caractère effectivement infondé, sinon délirant des prétentions qui étaient les siennes, d'autre part, l'effet stérilisant de l'unanimité qui existe de fait autour de la monarchie absolue, au milieu du XVII^e siècle, et, enfin, il faut reconnaître qu'il n'a pas eu le talent de retourner cette situation de « défaite » et de « ruyne », de récupérer posteriori l'action politique dont il était écarté, en reprenant le contrôle des événements et en redéployant le temps dans des mémoires. Ainsi la défaite et la ruine de Candale, n'est pas celle de Bassompierre, qui connaissait bien les Epernon et tout particulièrement le grand-père Jean-Louis qu'il fait apparaître souvent dans l'*Histoire de sa vie*. La défaite et la ruine de Candale n'est certainement pas celle de Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, le grand mémorialiste, dont la famille a connu une ascension, somme assez semblable à celle de la maison d'Epernon et qui voit lui-même, avant lui, mourir ses deux fils et donc s'éteindre sa lignée.

Mais, au bout du compte, peut-être est-ce un tort de disqualifier complètement et définitivement la « fiction princière » de Candale ? S'il en a raté l'application, il n'employait pas forcément un principe d'action politique nul et sans effet. C'est que ce que l'on peut risquer, au vu de ce que révèle un livre publié dernièrement, certes controversé mais éminemment intéressant sur la pratique, aujourd'hui, du « storytelling »³², à la fois comme méthode de management d'entreprise et mais aussi méthode de gouvernement et d'action politique ?

Véronique Larcade

Université de la Polynésie française

Annexe:

³¹ Sévigné (Mme de), *Correspondance*, t.1, ed. R. Duchêne, Gallimard, 1972, p.32 : Ltre à Bussy-Rabutin de Paris, 19 juillet 1655.

³² Salmon (Christian), *Storytelling, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, éd. La Découverte, 2008.

Généalogie sommaire de la maison d'Épernon

Jean de Nogaret de La Valette (+1575) marié à Jeanne de Saint-Lary de Bellegarde
 2 fils
 Bernard de La Valette (1553-1592) s.p. Jean-Louis 1^{er} duc d'Épernon (1554-1642)
 marié à Marguerite de Foix-Candale (1567-1593)
 3 fils
 Henri de Candale (1591-1539) s.p. Bernard de La Valette (1592-1661)
 marié à Gabrielle-Angélique de Verneuil (1603-1627)
 1 fille et 1 fils
 Anne-Christine d'Épernon de Foix-Candale carmélite (1624-1701) Louis-Charles-Gaston d'Épernon de Foix-Candale s.a. – s.p. (1627-1658)
 plusieurs filles dont Catherine mariée à Henri de Joyeuse 1 fille
 Henriette-Catherine mariée à Henri de Bourbon duc de Montpensier 1 fille
 Marie de Bourbon mariée à Gaston d'Orléans 1 fille
 la « Grande Mademoiselle » Anne-Marie-Louise de Montpensier (1627-1693)

